

## Textes U et A du CDFD63 du 9 octobre :

### Budget :

Pour l'Education, le gouvernement veut nous faire croire que  $43\,450 = 8\,781$  !!!

Le ministère annonce qu'à l'aide des deux concours, celui actuellement engagé pour les étudiants en M2 fournirait 22100 enseignants (rentrée 2013) et celui de juin 2013, aussi ouvert au M1, 21350 enseignants (rentrée 2014).

Il y a donc en 2013 au moins 43 450 recrutements annoncés (sur 2013-2014). Mais, en création finale de postes, on ne trouve que 8781 postes budgétaires parmi lesquels 500 emplois administratifs. En effet, le gouvernement omet d'annoncer qu'il y a 37500 départs à la retraite prévus en 2013 et 36700 en 2014.

Et fait du comble, le gouvernement confirme qu'il n'y aura pas d'augmentation d'effectif dans la fonction publique.

En clair, le gouvernement poursuit une RGPP à peine déguisée.

Site du Sénat :

Perspectives des flux de nouveaux pensionnés à horizon 2015																	
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Education nationale	31 461	31 462	34 800	37 700	39 400	40 100	39 600	43 400	44 400	44 800	43 200	42 400	40 000	39 200	37 500	36 700	37 400
Intérieur	5 557	5 532	5 500	6 000	6 100	6 200	5 900	6 500	6 100	6 200	6 200	6 100	5 900	5 800	5 600	5 500	6 000
Economie, finances et industrie	3 709	4 020	4 000	4 400	5 200	5 300	5 600	6 500	8 200	8 300	8 200	8 100	8 500	8 400	8 100	7 900	8 400
Equipement, logement, transports, aviation civile, mer	1 942	1 957	2 500	2 700	2 900	2 900	3 500	3 900	4 100	4 100	4 800	4 700	4 600	4 500	4 400	4 300	4 200
Justice	1 251	1 612	1 300	1 400	1 600	1 600	1 800	1 900	2 000	2 100	2 400	2 400	2 600	2 600	2 500	2 400	2 400
Autres ministères	2 377	2 433	2 300	2 500	2 800	2 800	2 700	2 600	3 400	3 400	3 800	3 700	3 900	3 900	4 400	4 300	4 200
<b>Total</b>	<b>46 297</b>	<b>47 016</b>	<b>50 400</b>	<b>54 700</b>	<b>58 000</b>	<b>58 900</b>	<b>59 100</b>	<b>64 800</b>	<b>68 200</b>	<b>68 900</b>	<b>68 600</b>	<b>67 400</b>	<b>65 500</b>	<b>64 400</b>	<b>62 500</b>	<b>61 100</b>	<b>59 900</b>

Le CDFD63 considère ces recrutements massifs, comme indispensables mais insuffisants tant l'éducation a été asséchée par les budgets précédents mais les modalités de recrutements choisies par le ministère pour l'année 2013 doivent être clairement annoncées, comme transitoires, en attente des choix qui seront faits, pour l'année 2014 et les années suivantes.

Mais, on peut douter de la capacité à trouver des candidats. Le ministère affirme que le vivier du premier concours est de 100 000 candidats et celui du second de 200 000, ce qui permettrait de maintenir des concours très sélectifs. Si ces chiffres sont en gros exacts, on observe malgré tout, que le manque de candidats touche certaines académies au primaire (Créteil par exemple) et certaines disciplines au secondaire (maths, anglais par exemple).

De nombreux postes restent aujourd'hui vacants sur certains concours. Le métier d'enseignant est devenu moins attractif compte tenu de sa complexité, du manque de formation professionnelle et de l'absence de revalorisation.

Le gouvernement ne propose rien, que des déclarations ministérielles, pour rendre le métier attractif. L'idée même d'une augmentation des salaires, pour revaloriser l'attractivité des métiers de l'éducation, est écartée.

Dès à présent, le ministère doit donner des garanties qu'une formation de qualité va être délivrée aux 40 000 recrutés de 2013. Il y a aussi urgence à mettre en place un véritable plan de pré-recrutements d'étudiants se destinant à ces concours. Le dossier formation doit maintenant faire l'objet de négociation

avec le Ministre concernant notamment la place du concours, le parcours et les contenus de formation, la place et la mission des ESPE.

Le CDFD63 rappelle enfin que toutes les catégories de personnels de l'Éducation nationale concourent à la réussite de tous les jeunes. Il est donc indispensable de programmer aussi les recrutements des personnels non enseignants.

Et que penser de l'action gouvernemental envers la fonction publique, ses fonctionnaires, ses emplois précaires, ses retraités ? Jour de carence maintenu, titularisation des non-titulaires en suspend, mise en place d'une taxe sur les revenus imposables des retraités.....

Où est le changement ?

Le CDFD63 appelle la FSU à amplifier la mobilisation contre la politique budgétaire de ce gouvernement, comme elle l'a fait pour le TSCG, qui conduira le budget 2013 à n'être qu'un budget d'austérité comme le connaissent tant de pays européens, où les fonctions publiques seront les premières touchées et par là même les publics les plus défavorisés.

## **Les écoles :**

Dans le département, le fonctionnement des écoles est mis à mal, du fait, à la fois d'une dotation en postes de juin 2012 insuffisante au regard des retraits d'emploi cumulés sur les dernières années (sur une dizaine d'années, 1500 élèves de plus et plus de 120 retraits d'emploi), d'une réforme de la formation qui conduit à ce que 32 stagiaires comptabilisés dans les moyens du département ne seront affectés sur des postes qu'à la rentrée de janvier.

Du fait de la suppression de 30 moyens de remplacement, d'une rentrée avec un nombre inhabituel de congés dont une augmentation des congés de maternité, de 20 postes classes non pourvus à l'issue du dernier mouvement.

Cela a des répercussions à la fois sur le Droit à l'Education pour les élèves : non ouverture de classes pour des écoles où la moyenne atteint pourtant 27 élèves, non accueil des 2 ans dans une école maternelle située en zone d'éducation prioritaire, effectifs « chargés » dans de nombreuses écoles, dotation de demi-postes provisoires à cette rentrée, manque d'accompagnement pour scolarisation des élèves en situation de handicap,.....

Mais également sur les droits des Personnels: refus d'autorisation d'absence pour des rendez-vous médicaux auprès de spécialistes.

Le CDFD63 se félicite du fait que suite à l'intervention du SNUipp national le DASEN accorde les 32 autorisations d'absence pour participation au colloque du SNUipp63 permettant l'expression des attentes des collègues sur la refondation de l'école. On entend ainsi permettre la mobilisation de la profession pour l'expression de ses attentes pour une véritable refondation de l'Ecole en vue de la Réussite de tous les élèves.

## **Loi d'orientation :**

Le CDFD 63 de la FSU constate que la concertation engagée depuis trois mois sur le projet de loi d'orientation a conduit à un rapport faisant état d'un consensus sur :

- le maintien de la totalité des contre réformes Sarkozy : socle commun, réforme des Lycées professionnels, introduction des sections d'apprentissage dans les LP, réforme des lycées ( "une large majorité" pour son maintien)
- l'annonce de nouvelles attaques contre l'enseignement public pris en charge nationalement par un financement d'Etat et des personnels fonctionnaires d'Etat : "rythmes scolaires" en primaire confiant aux collectivités locales une partie de la prise en charge des écoliers, régionalisation des CIO et de la totalité de la formation professionnelle
- l'annonce de nouvelles attaques contre le statut des enseignants (déqualification d'une partie des professeurs du secondaire en collège par instauration de la polyvalence, "peut être" augmentation de l'année scolaire d'une à deux semaines, globalisation des horaires et remise en cause de la définition hebdomadaire des services)
- l'annonce de nouvelles attaques contre les contenus enseignés en particulier avec la préconisation d'une nouvelle réduction des horaires en lycée (avec consensus.. pour affirmer qu'ils sont "surdotés")

Le CDFD63 considère que cette "base" n'invite pas à passer aux "travaux pratiques" comme indiqué dans un communiqué national de la FSU.

## **Laïcité :**

Le CDFD63 condamne la présence du ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, es-qualité, dans la cathédrale de Troyes à l'occasion de la béatification du père Brison, le 22 septembre 2012. Il s'agit là d'une violation délibérée de la loi de Séparation des Églises et de l'État. La FSU rappelle que la loi de 1905 a supprimé le portefeuille de ministre des Cultes et interdit la reconnaissance des cultes, même si la République ne les méconnaît pas.

Le CDFD63 regrette l'abandon d'une des promesses de campagne du candidat Hollande, à savoir l'abrogation du statut dérogatoire d'Alsace – Moselle.

Le CDFD63 demande à la FSU d'interpeller le Président sur cette question.

## **Sans-Papiers-Roms :**

A Clermont comme partout en France, les situations administratives sont bloquées, des familles sont sans hébergement, d'autres sont logées et délogées de chambre d'hôtel insalubre en chambre d'hôtel insalubre, entravant ainsi la scolarisation sereine des enfants (instabilité, exigüité, problèmes de transport...), les associations caritatives sont débordées, les associations de soutien voient arriver de nouvelles personnes qui vivaient cachées depuis des années, les prix des titres de séjour sont toujours aussi exorbitants (800 euros environ pour une première demande)...

Certes, aujourd'hui on ne met plus d'enfants en centre de rétention, les Sans-Papiers malades et totalement démunis n'ont plus besoin de payer pour prétendre à l'Aide Médicale d'État et les étudiants étrangers qui terminent leurs études ne sont pas systématiquement expulsés. Pour nous, cependant, cela n'est pas une avancée : c'est tout simplement normal. Et ces soulagements ne sauraient constituer une politique nouvelle.

D'autant plus que cet été, le démantèlement des « camps occupés illicitement par des Roms » a battu des records : plus de 900 enfants, leurs parents, des personnes âgées ou malades, ont été contraints d'assister à l'écrasement de leurs cabanes ou de leurs caravanes, contraints d'errer dans les agglomérations, soumis à l'insécurité sociale, ou contraints de retourner en Roumanie, où ils sont systématiquement maltraités. La situation de ces "étrangers communautaires" a déclenché une vague d'hostilité rarement observée. Si l'occupation des terrains est "illicite", la maltraitance des personnes est, elle, illégale au sens des engagements internationaux de la France, placée récemment pour ces faits sous la double surveillance du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU et le la Commission de l'Union européenne.

Valls poursuit la politique stigmatisante à l'encontre des Roms et des sans-papier menée par Guéant-Hortefeux-Sarkozy.

Le CDFD63 appelle à la manifestation départementale pour la régularisation de tous les sans-papiers et un logement décent pour tous le 13 octobre à 14H30 place de la Victoire.

Le CDFD63 appelle la FSU à continuer à dénoncer la politique du Ministre de l'Intérieur.